

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL
Du 8 février 2018

1) Vote des comptes administratifs :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les comptes administratifs du budget principal, du budget assainissement, du budget annexe de l'espace commercial présentés par Mr le Maire.

2) Approbation des comptes de gestion :

Mr le Maire présente les comptes de gestion établi par Mr le Percepteur pour les différents budgets qui sont conformes aux comptes administratifs établis par Mr le Maire.

3) Vote des subventions au titre de l'année 2018 ces dernières sont votées à l'unanimité

Donneurs de sang	55.00
Athlétisme	100.00
ass compagnie contemoi	80.00
association France Alzeihmer	400.00
Amicale de la gare	350.00
CATM subvention 2017	100.00
Amitié Loisirs	450.00
Loisirs 2000	200.00
Comite des Fêtes	800.00
DACA	100.00
DDEN	30.00
Etoile sportive	610.00
Fanfare	610.00
FILS ET FUSEAU	80.00
ASSOCIATION GRANDIR	80.00
Gym bord de loire subvention 2017	100.00
allier à livre ouvert	204.50
Notre Dame Fatima	150.00
Société de pêche	250.00
SPA	1 126.00
Secours populaire	115
Association modélisme	30
Secours catholique	115
Association France Alzheimer	102

4) Point sur les investissements 2018 :

- Voirie des devis sont présentés pour le programme 2018 le devis retenu est celui de l'entreprise BOUHET pour un montant de 29 142 € (chemin du Cros, chemin de la Bruyère Charbon, rue de la Boise, chemin des Poiriers)
- Projet de création d'un lotissement secteur les Alouettes ; une consultation sera lancée prochainement pour la Maitrise d'œuvre.
- Construction de maisons pour personnes âgées ; une consultation sera lancée pour la maîtrise d'œuvre.
- Projet aménagement des entrées de bourg est à prévoir, une consultation pour l'étude devrait être faite très prochainement.

5) Achat / Vente immobilier

- Concernant l'achat du restaurant de gare une proposition sera faite au propriétaire actuel en cas de reprise du fonds de commerce.
- Vente du domaine Peugère une promesse de vente a été signée au profit de la SAFER.

6) SDE 03

Les membres du conseil municipal décident de transférer au SDE03 le contrat d'achat d'électricité pour l'éclairage public .Un rapport sera fait à la commune sur l'évolution des consommations et des anomalies constatées par armoire électrique.

7) Affaires diverses

- Le marché des producteurs de pays est reconduit le vendredi 8 juin.
- Mr Labussière rend compte de la réunion du SICTOM qui s'est déroulée ce jour.
- Mme Presles informe les membres de l'assemblée que Mr MALHERBE Julien fera une conférence le 24 février à 17h au Prieuré sur son Périple aux Etat Unis suivi d'une exposition jusqu' au dimanche 25 février.
- La prochaine réunion du Conseil Municipal vote des budgets le 27 mars à 20h30